

Nice, un laboratoire de la « Safe City » ?

Quand la sécurité numérique repolitise l'action publique locale

Raphaël Challier

Alors que les modes de gouvernement contemporains des villes sont souvent décrits comme dépolitisants, la mise en place des outils numériques de reconnaissance faciale de la safe city fait au contraire resurgir le clivage gauche-droite.

La ville intelligente, ou *smart city*, est souvent revendiquée de manière consensuelle à droite comme à gauche (Courmont et Vincent 2020), de même que le volontarisme en matière de sécurité, qui constitue de plus en plus un incontournable du rôle d' élu local (Le Goff 2005 ; Freyermuth 2009). Ces évolutions s'inscrivent dans un contexte plus général d'érosion des partis, de professionnalisation des élus et d'essor des experts, processus qui a été interprété dans le sens d'une dépolitisation de l'action publique territoriale (Desage et Guéranger 2011 ; Pinson 2014). Cette tendance apparaît toutefois absente des politiques de sécurité mobilisant des outils numériques avancés, parfois rassemblées sous le terme de « *safe city* ». Ces expérimentations semblent propices à l'expression d'antagonismes sociaux et politiques. Inscrite à l'agenda de parlementaires Les républicains (LR) et La république en marche (LREM), la « ville sûre » a pour l'instant fait l'objet de peu d'enquêtes. Les *surveillance studies* questionnent les liens entre technologies et contrôle social sous un angle théorique (Castagnino 2018) et en France, une première recherche interroge l'offre de *safe city* par les industriels (Picaud 2021). Ces approches méritent d'être complétées par l'attention aux dynamiques locales qui conditionnent les adhésions et les résistances. En quoi la *safe city* se distingue-t-elle ou se confond-elle avec la *smart city* et la surveillance « intelligente » avec d'autres politiques de sécurité ? Quel rôle jouent les élus dans leur promotion ? Quelles réactions suscitent-elles dans la société civile ? Cet article propose des réponses à partir d'une enquête¹ sur la reconnaissance faciale à Nice et en région PACA (Provence Alpes Côte d'azur), une technologie qui fait l'objet de vifs débats internationaux² et dont Christian Estrosi, le maire de Nice, est un partisan. Nous verrons que ces dispositifs de sécurité s'inscrivent dans un *continuum* technique plus vaste, qui implique d'autres outils, depuis les simples caméras de vidéoprotection jusqu'à d'autres innovations de surveillance automatisée. En ce sens, les expérimentations de la *safe city* favorisent, plus que d'autres mesures d'action publique, une repolitisation des enjeux numériques et de sécurité à l'échelle locale. Enfin, alors que plusieurs travaux macro-sociologiques (Winner 1980 ; Zuboff 2020) ont mis en doute l'idée d'une « neutralité » des nouvelles technologies (souvent défendue par leurs promoteurs), rapprocher le regard sur l'échelon local d'une métropole permet de mettre au jour, de manière plus fine et contextualisée, différentes façons d'investir politiquement les outils de la sécurité numérique.

¹ Fondée sur des archives et des entretiens avec vingt-deux protagonistes des controverses autour de la sécurité numérique en région PACA.

² Ce qu'illustre l'interdiction de ses usages policiers en Californie en 2019.

Une accumulation de dispositifs techniques de sécurité

Enquêter sur la *safe city* conduit à investiguer sur des acteurs locaux mais aussi sur un ensemble d'artefacts techniques. La vidéosurveillance en constitue un maillon rudimentaire. En 2001, l'ancien maire divers droite, Jacques Peyrat, fait voter la mise en place de cinquante caméras à Nice (Freyermuth 2009, p. 389). En 2020, avec plus de 2 600 caméras pour 346 000 habitants, la ville est désormais la municipalité la plus dotée de France dans ce domaine. L'essor d'une offre de dispositifs intelligents subventionnée par l'État et l'Union européenne (Picaud 2021) encourage les élus locaux à compléter ce système de vidéosurveillance. Début 2018, un projet de *safe city* est notamment signé entre la municipalité, la métropole (toutes les deux LR) ainsi qu'un groupe d'entreprises mené par Thalès. Le projet envisage divers outils de détection automatisée, notamment le logiciel GeolSelmantics, qui traiterait les signaux faibles issus des réseaux sociaux dans une conception large des « risques » :

La capacité d'alerte concerne tous types d'événements (accidents, émeutes, manifestations, rumeurs, agissements individuels ou de petits groupes) de manière précise dans le temps et l'espace (lieu-dit, place, rue, quartiers, zones urbaines)³.

Les élus en exercice investissent aussi beaucoup d'espoir dans la reconnaissance automatisée des traits du visage. La majorité municipale a notamment mis en place une expérimentation de reconnaissance faciale à l'occasion du carnaval de Nice, en 2019, visant à identifier des faux suspects parmi un échantillon de volontaires invités à franchir des portiques. Avant d'être remplacé par Renaud Muselier comme président du Conseil régional de PACA, Christian Estrosi impulse, entre 2015 et 2017, une autre expérimentation de portiques virtuels basée sur la même technologie. Ceux-ci devaient être testés sur des élèves volontaires, à l'entrée de deux lycées, à Nice et à Marseille, afin de « fluidifier » et « sécuriser » les entrées. Ces expérimentations suscitent les réserves de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui s'interroge sur la proportionnalité de ces dispositifs, ainsi que des critiques de la « surveillance » par des activistes locaux. Les deux expérimentations sont annulées avant d'être menées, ce qui rappelle que la propagation des technologies n'est pas un processus linéaire.

Des élus locaux qui défendent « l'innovation »

Christian Estrosi, réélu pour un troisième mandat en 2020 (59,3 % des voix au second tour) est maire de Nice depuis 2008. Son parcours est emblématique du rôle croissant des élus locaux dans le façonnage des politiques publiques de sécurité (Le Goff 2005). En 2001, il publiait un manifeste appelant à « sauver la République » contre la multiplication des violences juvéniles (Estrosi 2001). En 2020, le même rédige un *Livre blanc de la sécurité intérieure*, en collaboration avec d'autres maires de La France audacieuse, qui défend l'extension de la reconnaissance faciale :

Les technologies sont omniprésentes dans notre quotidien, les nouvelles générations naissent avec. La société doit pouvoir les appréhender. Les menaces protéiformes auxquelles nous sommes confrontés conduisent les autorités publiques à prendre des mesures visant à protéger les populations. Si le respect des libertés individuelles se veut une condition sine qua non à l'exercice de la citoyenneté, la nécessité de sécurisation des espaces publics se veut l'une des actions nécessaires pour y parvenir : on ne saurait trouver de liberté en l'absence de sûreté⁴.

L'extrait montre comment une nouvelle technologie est réinterprétée à travers un argument classique de la droite : « la sûreté » serait une condition des « libertés ». Renaud Muselier, président LR du conseil régional de PACA réélu en 2021 (avec 59,8 % des voix au second tour, contre 40,2 % pour le candidat frontiste Thierry Mariani), défend des positions analogues. À la suite des réserves

³ Mairie de Nice, *Convention d'expérimentation, de mise à disposition et de démonstration. Projet d'expérimentation « Safe city »*, 2018, p. 59.

⁴ En ligne : https://www.la-france-audacieuse.fr/uploads/resources/LFA_LivreblancSIVDef.pdf, p. 36.

de la CNIL concernant les portiques virtuels dans deux lycées, il critique une décision « qui a un siècle de retard », dans un communiqué daté du 29 octobre 2019.

Les motivations de ces élus ne peuvent toutefois être réduites au maintien de l'ordre. Divers enjeux sont évoqués par les cadres salariés de différentes institutions (mairie de Nice, conseil régional, lycées) rencontrés. L'un d'eux⁵ évoque le pôle Sofia Antipolis qui, au sein de la métropole (présidée par Christian Estrosi), est considéré comme une pépinière de développement des nouvelles technologies visant à construire des synergies entre acteurs privés et publics et à dynamiser l'image du territoire. De même, les projets de portiques virtuels dans des lycées professionnels sont retraduits par les proviseurs comme une opportunité pour initier des lycéens à l'intelligence artificielle. Mais les discours tenus sur la *safe city* se font plus critiques lorsque l'on examine les positions d'acteurs plus *outsiders* de la représentation locale.

Une pépinière de contestations de la reconnaissance faciale et de la « surveillance » technologique

Le volontarisme des élus LR à promouvoir la *safe city* incite les partis d'opposition à se positionner sur ces enjeux. À l'occasion de l'expérimentation de reconnaissance faciale du carnaval, les militants du Parti communiste (PCF)⁶ brandissent des affiches « Estrosi is watching you », inspirées de *1984* de Georges Orwell, et offrent au maire des romans d'anticipation pour « l'aider dans sa réflexion » sur « l'enfer technologique » à venir⁷. Des élus du Rassemblement national (RN) émettent aussi des réserves concernant les solutions techniques. Au cours de la campagne municipale de 2020, Philippe Vardon (16,7 % au premier tour puis 21,4 % au second tour), candidat RN issu du Bloc identitaire, valorise aussi la sécurité, mais propose de privilégier les « moyens humains » des policiers. Mettant en scène les propos d'habitants, il relativise « l'utilité réelle des caméras de vidéosurveillance – dont beaucoup ressentent bien qu'elles étaient davantage là pour leur coller une prune lorsqu'ils sont en double file que les protéger d'une éventuelle agression⁸ ».

Mais les contestations locales de la *safe city* sont surtout portées par des associations de la gauche non partisane qui développent, elles aussi, un intérêt (critique) pour les enjeux sociaux des techniques. Beaucoup d'acteurs de gauche rencontrés expriment leur sentiment d'être minoritaires sur les questions de sécurité. Certains élus ou syndicalistes disent « prendre au sérieux » la demande qu'ils prêtent à leurs concitoyens, positions qui se retrouvent au sommet de certains partis de gauche (Cos 2019). Moins soucieux des enjeux électoraux, les associatifs portent des critiques plus radicales, quitte à prendre le contre-pied de ce qu'ils perçoivent comme l'opinion majoritaire. Une responsable de la Fédération des conseils des parents d'élèves (FCPE) de Nice dénonce ainsi une accumulation, « carcérale », d'outils qui modifie le paysage des écoles, collèges et lycées :

C'est dans un truc global qui va avec les portiques de sécurité à l'entrée des collèges et de certains lycées, qui va avec le policier devant l'école, qui va avec... je ne sais plus ce que c'est, leur mot, mais ils ont rehaussé les grilles autour de tous les établissements scolaires à 4 mètres, ou encore avec l'obturation [des vitres], pour ne plus qu'on puisse voir à l'intérieur des établissements. Enfin, c'est tout un contexte global, avec un pognon monstre qui est dépensé sur ces objectifs de sécurité.

Les parents de la FCPE de Nice réinterprètent donc les débats sur les nouvelles technologies au prisme d'enjeux scolaires, en soulignant la perte des liens éducatifs, l'ingérence des entreprises privées dans un service public ou encore l'exclusion progressive des parents des établissements. L'accumulation des dispositifs de surveillance incite les membres de l'association à défendre une école « sécurisante plutôt que sécurisée », critique qu'ils remobilisent face à la reconnaissance

⁵ Qui a refusé d'être cité *in extenso* et a demandé un renforcement de l'anonymat, ce qui traduit la sensibilité de ces thèmes.

⁶ En 2020, la liste qu'il soutient recueille 8,9 % au premier tour.

⁷ Voir en ligne : <http://www.pcfnice.com/2019/02/nice-estrosi-ou-le-fantasme-de-big-brother-bis-repetita.html>.

⁸ Discours lors de la convention « Nice Sûre », 28 novembre 2019.

faciale. Alliés à d'autres acteurs de terrain (la CGT éducation), des contre-experts des libertés publiques (la Ligue des droits de l'homme et La quadrature du Net), ils déposent en 2019 un recours contre le projet des portiques virtuels à Nice et Marseille. Celui-ci est finalement annulé par le tribunal administratif de Marseille en février 2020 pour non-conformité au cadre d'usage des données biométriques. Le tribunal administratif met notamment en cause l'enrôlement d'utilisateurs mineurs dépendant de l'institution. Cette contestation locale participe donc à l'établissement d'une jurisprudence française limitant l'usage scolaire de la reconnaissance faciale.

Finalement, on peut donc observer sur le terrain niçois une multiplication des controverses sur les nouvelles technologies de surveillance, notamment la reconnaissance faciale, par divers acteurs locaux. Loin de l'image pacifiée souvent associée à la ville numérique (Courmont et Vincent 2020), les expérimentations de *safe city* favorisent l'expression d'antagonismes sociaux, qu'il s'agisse de désigner des groupes menaçants (terroristes, délinquants) ou de s'inquiéter d'une surveillance par les élus ou les entreprises. En complément des analyses macro-sociologiques, l'enquête localisée nuance l'hypothèse d'une neutralité des technologies, qui font l'objet d'investissements normatifs contradictoires selon les positions dans l'espace municipal. Dans le cas niçois, on constate ainsi que les perceptions des outils varient selon les sensibilités (droite, gauche, RN), l'appartenance à la majorité ou aux oppositions municipales ou encore selon les statuts, partisans ou associatifs, des porte-parole. Ce focus sur des controverses municipales invite à réinterroger les réflexions sur la politique des technologies (Winner 1980), en investiguant concrètement *comment* les acteurs *politisent ou dépolitisent des artefacts* à l'échelle locale.

Bibliographie

- Castagnino, F. 2018. « Critique des *surveillances studies*. Éléments pour une sociologie de la surveillance », *Déviance et Société*, vol. 42, n° 1, p. 9-40. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/journal-deviance-et-societe-2018-1-page-9.htm>.
- Cos, R. 2019. « La carrière de “la sécurité” en milieu socialiste (1993-2012). Sociologie d'une conversion partisane », *Politix*, n° 126, p. 135-161. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-politix-2019-2-page-135.htm>.
- Courmont, A et Vincent, M. 2020. « *Smart Cities* : des politiques numériques faiblement politisées ? », *Métropolitiques*, 25 juin 2020. URL : <https://metropolitiques.eu/Smart-Cities-des-politiques-numeriques-faiblement-politisees.html>.
- Desage, F. et Guéranger, D. 2011. *La Politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales*, Paris : Éditions du Croquant.
- Estrosi, C. 2001. *Insécurité : sauver la République*, Paris : Éditions du Rocher.
- Freyermuth, A. 2009. *Le Traitement politique local de « l'insécurité ». Une étude comparative des municipalités de Strasbourg, Marseille, Mulhouse, Dreux, Nantes*, thèse de science politique, Université de Strasbourg.
- Le Goff, T. 2005. « L'insécurité “saisie” par les maires. Un enjeu de politiques municipales », *Revue française de science politique*, vol. 55, n° 3, p. 415-444. Disponible en ligne à l'URL suivant : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2005-3-page-415.htm>.
- Picaud, M. 2021. « Peur sur la ville. La sécurité numérique pour l'espace urbain en France », *Working paper de la Chaire « Villes et numérique »*, Sciences Po Paris.
- Pinson, G. 2014. « La gauche, la droite, les villes », *Métropolitiques*, 19 mars 2014. URL : <https://metropolitiques.eu/La-gauche-la-droite-les-villes.html>.
- Winner, N. 1980. « Do artifacts have politics? », *Daedalus*, vol. 109, n° 1, p. 121-136.
- Zuboff, S. 2020. *L'Âge du capitalisme de surveillance*, Paris : Zulma.

Raphaël Challier est docteur en sociologie (Cresppa GTM). Il a notamment publié *Simplex militants, comment les partis démobilisent les classes populaires* (PUF, 2021). Ses recherches interrogent les recompositions des classes populaires ainsi que les fractures entre professionnels et profanes du champ politique, à partir d'enquêtes de terrain dans différents territoires ruraux et urbains. Sa dernière enquête analyse les expérimentations de reconnaissance faciale menées en région PACA sous l'angle de l'action publique locale et des rapports ordinaires à cette technologie émergente.

Pour citer cet article :

Raphaël Challier, « Nice, un laboratoire de la « Safe City » ? ». Quand la sécurité numérique repolitise l'action publique locale », *Métropolitiques*, 31 janvier 2022.
URL : <https://metropolitiques.eu/Nice-un-laboratoire-de-la-Safe-City.html>.